

## AGENTS DE PROTECTION

## Sécuriser le chemin de l'école



Traversée piétonne sécurisée devant l'école maternelle Charlie Chaplin.

### Trois écoles concernées jusqu'à juin



Trois établissements scolaires sont concernés par cette expérimentation jusqu'à la fin de l'année scolaire :

- Chaplin/Pottier Sibelius (quartier Hôpitaux-Facultés),
- Louise Michel/Paul Painlevé (quartier Port-Marianne),
- et le groupe scolaire composé des écoles Jacques Brel/Simone Signoret et du collège Gérard Philippe, situé à proximité de l'avenue Albert-Dubout, dont la circulation a d'ores et déjà été apaisée grâce à une série d'aménagements.



**12 C'EST LE NOMBRE D'ÉCOLES QUI SERONT POURVUES D'AGENTS DE PROTECTION À LA RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE.**

La sécurisation du chemin des écoliers est une priorité absolue pour la Ville de Montpellier. Aussi, afin de mieux encadrer les trajets aux heures d'entrée et de sortie, une expérimentation est en cours depuis le 26 avril sur trois sites (voir encadré). Il s'agit de la mise en place d'agents de protection des écoles (APE). L'un d'entre eux est positionné rue de la Jalade à hauteur de l'école maternelle Charlie Chaplin et de l'école primaire Eugène Pottier/Jean Sibelius. Ces établissements scolaires se trouvent à proximité de l'avenue Frédéric-Sabatier-d'Espeyran où la circulation est dense. Parfaitement identifiable avec son gilet orange fluo sur lequel est mentionné « agent protection école », l'APE tient à la main un panneau de signalisation (stop école) et facilite le passage des élèves se rendant à l'école, ici essentiellement à pied ou à vélo avec un parent. Ces

agents sont présents de 7h45 à 8h45 le matin, et de 16h15 à 17h45 l'après-midi.

#### Une présence humaine rassurante

« L'enjeu du chemin de l'école et des savoirs est essentiel. L'APE est une présence humaine rassurante, un supplément de bonne humeur et le sourire du matin à l'heure de rentrer en classe », commente Michaël Delafosse, maire de Montpellier. Pour cette expérimentation, le rôle des APE est confié à des employés municipaux, mais la finalité est autre. « Dans un second temps, nous souhaitons proposer cette fonction en priorité à des retraités, les papis et mamies école. Figures bienveillantes pour les enfants, ces emplois permettraient à certains d'entre eux d'avoir un petit complément de revenus. » En parallèle, la police municipale cible les véhicules-ventouses stationnés à proximité des écoles.

## RELANCE ÉCONOMIQUE

## La vie reprend son cours en terrasse

De nombreux Montpelliérains ont repris leurs habitudes ! Les terrasses des bars et des restaurants sont de nouveau ouvertes au public depuis le 19 mai. Afin d'accompagner au mieux les acteurs économiques, la Ville de Montpellier a mis en place trois mesures exceptionnelles pour assurer une réouverture réussie : des extensions temporaires des terrasses, un pacte de responsabilité pour encadrer cette extension tout en garantissant la sécurité sanitaire et la tranquillité des riverains, ainsi qu'une exonération des redevances d'occupation des droits de terrasses jusqu'au 30 juin. Au total, 600 000 euros ont été engagés depuis le début de l'année.

« Nos commerces et nos entreprises ont été fragilisés. Nous avons besoin d'espérance. Par nos actions, nous voulons assurer aux professionnels tout notre soutien et favoriser une relance économique », a expliqué Michaël Delafosse, maire de Montpellier.



Les piétons et les commerces profitent pleinement de ces nouveaux aménagements.

## PLACE DES BEAUX-ARTS

## Plus belle et fonctionnelle

Plus de places aux piétons, aux commerces et à la convivialité, c'est le sens des aménagements transitoires qui ont accompagné la réouverture des terrasses en mai et la reprise des activités. 250 m<sup>2</sup> d'espaces piétonniers ont été gagnés sur la voirie. 20 pots végétalisés ont été également installés de part et d'autre de la place pour protéger ces nouveaux espaces piétonniers.

## SORTIES

## Cultivez-vous !

Depuis le 19 mai, les lieux de culture ont rouvert leurs portes au public (comme ici au musée Fabre) après plusieurs mois de fermeture, compte-tenu de la situation sanitaire. Les Montpelliérains sont invités à fréquenter les cinémas, les théâtres et les musées afin de soutenir les acteurs de la culture.



Place Jean-Jaurès, le 19 mai, lors de la réouverture des terrasses.

